

Je voudrais dire quelques mots de l'Accord mondial sur le blé. Je sais que cet accord a été prorogé d'un an, jusqu'en 1967. Il y a quelques minutes, mon honorable ami de Bow River a rendu publics certains faits pertinents concernant la situation économique des cultivateurs de l'Ouest, dont la plupart doivent vendre leurs céréales dans un délai et à un prix raisonnables. Nous nous souvenons ce qui s'est produit en 1965, lorsque le ministre du Commerce de l'époque, de qui relevait alors la Commission canadienne du blé, a laissé entraîner la Commission dans une guerre des prix avec nos amis d'outre-frontière, et résultat, le prix a baissé de 14 à 18 c. par boisseau. Cela s'est traduit par une perte totale de quelque 75 millions de dollars pour les cultivateurs de l'Ouest du Canada, ce qui justifie et ce qui explique que, tout à l'heure, j'ai exprimé l'espoir que le ministre prendrait la responsabilité d'aider la Commission canadienne du blé à résister aux pressions exercées sur elle à propos de la prorogation de l'Accord mondial sur le blé.

En ce qui concerne les cultivateurs de l'Ouest, il s'agit d'un des accords relatifs aux échanges les plus importants et les plus fondamentaux. En réfléchissant à la question, je réalise l'influence des politiques suivies outre-frontière. Avec la politique de M. Dean Rusk, on fait beaucoup pour conserver aux États-Unis l'initiative de la lutte contre le communisme par l'exportation d'excédents de blé sur une base non commerciale ou à prix réduits aux pays émergents, comme mesure humanitaire et politique. Je ne puis ne pas être d'accord avec cette politique. Mais il en est résulté une tendance à vendre le blé à des prix plus bas que les prix reconnus par l'Accord mondial sur le blé, et il s'ensuit qu'une pression est exercée sur la Commission du blé. Je pense que le ministre pourrait aider la Commission du blé dans une situation comme celle-ci. Les Canadiens ne peuvent se permettre d'exercer des pressions de ce genre sur les marchés mondiaux de céréales. Il ne faut pas oublier que les États-Unis consomment environ 85 p. 100 de toute leur production de céréales, n'en exportant qu'environ 15 p. 100, alors qu'au Canada, c'est le contraire — nous consommons environ 15 p. 100 seulement de notre production totale et comptons sur le marché d'exportation pour le reste, soit 85 p. 100.

De toute évidence, les ventes et les prix du blé se répercutent profondément sur l'agriculture de l'Ouest; à mon avis, lorsque des négociations en vue d'un nouvel accord mondial se tiendront, le ministre devrait accorder tout son appui aux fonctionnaires de la Commission du blé et aux autres qui participeront aux pourparlers. Il devrait envisager ces

questions en songeant qu'un relèvement raisonnable du prix est souhaitable.

• (2.00 p.m.)

Il ne devrait pas oublier qu'une augmentation du prix du blé s'impose. Avec le bétail, c'est la denrée de vente la plus courante de l'agriculteur de l'Ouest canadien. Le prix des biens et services dont il a besoin monte constamment. On sait qu'il lui faut payer de \$8,000 à \$12,000, sinon plus, pour une moissonneuse-batteuse ou un tracteur, soit le double du prix en vigueur il y a une dizaine ou une quinzaine d'années. Il doit non seulement accroître sa production et utiliser toutes les connaissances techniques possibles, mais obtenir de meilleur prix pour les biens et services qu'il fournit, autrement, il lui faudra abandonner l'agriculture en raison de l'étau coût-prix. Je le répète, le ministre a un rôle de première importance à jouer en tant que ministre chargé de la Commission canadienne du blé.

Le député de Bow-River a fait allusion à l'industrie pétrolière. Je viens d'une des régions particulièrement favorisées du pays, puisqu'elle est dotée d'une exploitation pétrolière considérable. La province compte plus de 6,000 puits en voie de production, dont 5,000 environ sont situés dans la circonscription de Moose-Mountain. Les gens engagés dans cette industrie, dans cette région, s'intéressent naturellement beaucoup à la politique du gouvernement actuel, quant à l'exportation et aux contingents de pétrole. Comme bien d'autres, j'ai le sentiment que notre contingent est déplorablement bas à l'heure actuelle, pour ce qui est de l'exportation de pétrole. J'invite le ministre à venir dans cette région de la Saskatchewan, s'il en a le temps, notamment dans le secteur d'Estevan où se trouve le siège social de bon nombre de compagnies pétrolières de la Saskatchewan. Il pourrait étudier la question avec eux et obtenir leurs avis. Il recevrait sûrement un accueil chaleureux de ces gens et pourrait obtenir des renseignements de première main sur quelques-uns des problèmes de l'industrie pétrolière comme sur les politiques à suivre au sujet de la vente du pétrole.

Je pourrais traiter longuement de ces questions, mais mon collègue, le député de Bow-River, en a parlé très clairement. Je voudrais souscrire, dans l'ensemble, aux propositions qu'il a faites concernant l'industrie pétrolière.

M. McCleave: Mes remarques seront brèves, monsieur l'Orateur. Vous-même ou tout autre député pourrez m'avertir si je prends plus de deux minutes. Je voudrais tout d'abord remercier très vivement le ministre de ses remarques obligeantes au sujet des excellentes